

Politiques actives du marché de l'Emploi, et le rôle des Services Publics d'Emploi africains

Exposé de :
M. Moutè à Bidias Camille,
Directeur Général
du Fonds National de l'Emploi (FNE Cameroun)
Président d'Honneur de « l'AMSEP »
(Association Mondiale des Services d'Emploi Public)

Genève 06 juin 2009

Monsieur le Directeur Général du BIT,
Mesdames, Messieurs les panélistes,
Mesdames, Messieurs,
Chers participants,

Je suis honoré de l'invitation qui m'a été adressée pour participer à ce débat de haut niveau, et développer ce thème qui concerne « les politiques actives du marché de l'emploi, et le rôle des Services Publics d'Emploi (SPE) africains ».

Je voudrais donc à cette occasion, remercier le BIT, et principalement son Directeur Général, Monsieur Juan SOMAVIA, pour cette invitation et cet honneur.

Mon intervention va s'articuler sur trois axes, à savoir:

- ❑ l'environnement, et l'état des lieux des « SPE » africains (surtout au sud du sahara);
- ❑ les actions menées par ces SPE face à la crise;
- ❑ les préconisations pour plus d'efficacité face à cette crise.

La crise que vit le monde depuis septembre 2008, est quasi permanente pour la plupart des pays d'Afrique, et pour les Services Publics d'Emploi (SPE) africains, depuis plusieurs années.

L'environnement dans lequel travaillent ces Services Publics d'Emploi, est ainsi caractérisé par:

- l'inexistence dans certains pays de Plan National de l'Emploi (PNE) malgré les recommandations du sommet des Chefs d'État de Ouagadougou en septembre 2004. Mais il faut tout de suite dire que l'élaboration et la mise en œuvre de ces plans s'accélèrent;
- Quand bien même ces « PNE » existent, ils sont difficilement appliqués avec toute l'efficacité qu'on peut en attendre;
- Beaucoup de pays ne disposent pas de Service Public d'Emploi autonome et flexible, pour répondre avec célérité aux exigences du marché de l'emploi;
- la dispersion des actions et la multiplicité des structures d'intervention dans la gestion du marché de l'emploi;

- la faiblesse des moyens d'intervention (humains et matériels) en quantité et en qualité; le ratio: demandeurs d'emploi/effectifs « SPE » est de l'ordre de 3000, en Afrique au Sud du Sahara, alors que ce chiffre tourne autour de 150 en Europe.
- une offre de service insuffisante, tant pour les demandeurs d'emploi que pour les entreprises;
- Un système d'enseignement initial à majorité tourné vers des enseignements d'ordre général, sans lien avec les besoins du marché du travail;
- Un secteur formel très réduit (10% en moyenne). La majorité des emplois étant offerts par l'économie informelle;
- Enfin une augmentation du flux des chômeurs ayant perdu leur emploi du fait de cette crise.

Toutefois, il faut relever une forte prise de conscience des États, sur le rôle stratégique des SPE, qui non seulement créent de plus en plus ces structures, mais aussi augmentent leurs moyens de fonctionnement.

On constate aussi une meilleure organisation, de ces SPE qui s'appuient mutuellement autour des regroupements comme l'Association Africaine des Services d'Emploi Public (AASEP), ou par le biais de la coopération internationale avec l'Association Mondiale des Services d'Emploi Publics (AMSEP), afin de procéder à des « benchmarking » et améliorer leur efficacité.

De ces constats, quelles actions ont pu être menées jusqu'ici face à la crise économique.

2 – Les actions entreprises :

6

Lors du congrès et de l'assemblée générale de l'« AMSEP », les 26, 27 et 28 mai dernier en Croatie, l'occasion a été donnée aux « SPE » africains de faire le point de ce qui est fait face à la crise.

De cette analyse, on note :

- la mise en place de systèmes « veille », afin de cerner les secteurs touchés, et de mieux cibler les actions à entreprendre. C'est le cas du Cameroun où un partenariat a été établi entre le Groupement Inter-patronal des employeurs, et le « SPE » local (le Fonds National de l'Emploi).
- le développement de la relation avec les entreprises pour améliorer la médiation entre ces entreprises et les demandeurs d'emploi; ceci par le biais:
 - ❖ de la création ou l'amélioration des fichiers des entreprises;
 - ❖ du renforcement des visites d'entreprise pour capter le maximum d'offres d'emploi disponibles, ou les possibilités de formation au sein des entreprises;
 - ❖ des programmes en faveur des entreprises pour leur faciliter les recrutements des personnes recherchées;
 - ❖ le renforcement de l'accompagnement des porteurs de petits projets par l'information-conseil, la formation, le financement et le suivi;
 - ❖ le renforcement du partenariat avec les entreprises pour la formation des chômeurs non qualifiés (notamment les diplômés des universités et écoles) parfois accompagné d'incitation;
 - ❖ le renforcement des formations de requalification pour la reconversion des personnes ayant perdu leur emploi, ou pour la conservation des postes au sein des entreprises,
 - ❖ la mise en œuvre de programmes spécifiques pour les personnes vulnérables (les femmes, les handicapés, et les jeunes diplômés)
- le maillage (couverture territoriale des SPE) afin de les rapprocher des publics cibles que sont principalement les demandeurs d'emploi et les entreprises;
- l'accélération de l'informatisation des Services Publics d'Emploi pour une meilleure offre de service.

Mais cet ensemble d'actions entreprises ne suffit pas pour avoir un impact fort dans le marché du travail et permettre, non seulement de placer plus de chômeurs, mais aussi de freiner les pertes d'emplois. Il faudra certes renforcer ces actions mais en envisager d'autres.

C'est l'objet de la rencontre qui aura lieu au Cameroun au mois de septembre prochain, réunissant les « SPE » d'Afrique et d'ailleurs, dans le cadre de « l'AMSEP », pour déterminer la suite des actions face à cette crise.

En attendant les conclusions de cette reunion, nous pensons que sur le plan de l'environnement:

- 1) Pour plus d'efficacité, les "SPE" africains doivent travailler dans un cadre de politique de l'emploi bien definie, mais surtout appliquée par tous les acteurs concernés.
- 2) Ces "SPE" doivent être dotés de moyens financiers importants pour:
 - ▶ le renforcement de leur capacité institutionnelle (personnels suffisants et formés, equipments);
 - ▶ le financement des programmes d'emplois, tant pour les formations que pour la promotion des petits projets. Et l'accompagnement des demandeurs d'emplois et des entreprises;
 - ▶ les "SPE" doivent disposer d'informations fiables sur le marché de l'emploi afin de mieux orienter leurs actions. A cet effet les gouvernements doivent poursuivre en collaboration avec les partenaires de developpement, les projets de mise à disposition de ces informations comparables entre les pays.

Quant aux "SPE", ils doivent améliorer leur offre de service pour assurer une meilleure transparence du marché de l'emploi.

Développer de nouveaux programmes de formation qualifiante dans les domaines porteurs d'emplois, mais encore insuffisamment exploités. C'est le cas des secteurs, de l'agro-industrie, des nouvelles technologies, du bâtiment, et bien d'autres si nombreux à identifier.

Les « SPE » doivent renforcer leur coopération régionale et internationale.

Le rôle des “SPE” en Afrique va être de plus en plus stratégique pour les gouvernements, dans l’exécution des politiques, et mesures à mettre en oeuvre face à la crise économique.

Cette position doit se traduire dans l’appui des gouvernements pour leur renforcement, afin qu’ils jouent véritablement ce rôle, et dans l’aide au développement qui n’est pas pour l’instant orientée vers la création des emplois.

Car à quoi sert-il d’affecter d’importantes ressources financières à l’éducation et à la formation des personnes, surtout jeunes, si à la fin des études, on ne peut leur trouver des emplois pour qu’elles soient utiles à leur pays.

Merci de m’avoir écouté

